### **\*\* AUTOUR DES** NÉCROPOLES NATIONALES



01 > Musée In Flanders Fields



02 > Ploegsteert 14-18 Experience

YPRES



03 > Nécropole du fort de Loncin



LES LIEUX DE MÉMOIRE > BELGIQUE 1914 > 1918

**04** > Porte de Menin









**05** • Cimetière militaire germanobritannique de Saint-Symphorien (Mons)



MONS



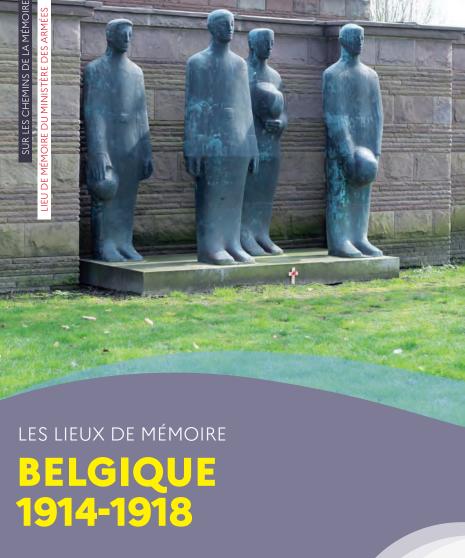




09 > Mons Memorial Museum

**06 >** Cimetière militaire allemand de Langemark (Langemark)

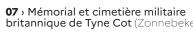




> WWW.CHEMINSDEMEMOIRE.GOUV.FR



britannique de Tyne Cot (Zonnebeke)







**19** 

MINISTÈRE DES ARMÉES



02 > Baranzy (Musson)



**03** > Rossignol Plateau



**04** > Rossignol Orée de la Forêt



05 > Mont Kemmel (Heuvelland)



MONS



LIÈGE



**06** > Anloy-Heide (Libin-Anlov)



09 > Bellefontaine (Tintigny)

#### LE FRONT BELGE UNE OMNIPRESENCE FRANÇAISE PENDANT QUATRE ANS

demande à la Belgique de laisser ses soldats traverser son territoire pour contourner les armées

Les armées françaises sont, pendant quatre ans, présentes sur les principaux champs de bataille de la ligne de front belge. Elles sont engagées dès le début du conflit en Wallonie avec la bataille des Frontières. Après l'immobilisation du front en Flandre-Occidentale, elles jouent un rôle essentiel dans

#### LA BATAILLE DES FRONTIÈRES

Mobilisées en Belgique dès le 7 août 1914, les armées françaises participent aux combats de la bataille des Frontières qui se déroulent entre Virton et Charleroi. Les combats des 22 et 23 août 1914 marquent l'échec de l'offensive de Joffre et imposent aux Français un repli sur la ligne de défense de la Marne.

## LA COURSE À LA MER **ET LE SAILLANT D'YPRES**

Après la victoire alliée de la Marne, les Allemands cherchent à atteindre la Mer du Nord. Les combats se figent en Flandre-Occidentale. C'est le début de la guerre de position. Pendant les batailles de l'Yser et d'Ypres, l'usage de l'ypérite cause de lourdes pertes aux alliés.

07 > Saint-Charles de Potyze



(Paliseul-Maissin)

# LES LIEUX DE SÉPULTURES FRANÇAIS EN BELGIQUE

#### Plus de 80000 combattants français ont fait le sacrifice de leur vie en Belgique au XX<sup>e</sup> siècle et sont reconnus «Morts pour la France». À ce jour 34561 soldats reposent dans 114 cimetières militaires sur le territoire belge (16130 en tombe individuelle et 18431 en ossuaire). Ces sites sont entretenus par la France et sont libres d'accès.

